

CAP nationale des Techniciens Supérieurs de l'Équipement 18 et 19 juin 2008

La CAP est présidée par Monsieur MAFILATRE, sous directeur TEC (Personnels Techniques, Exploitations et Contractuels)

Déclaration des élus CFDT

courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net Internet : www.ufe-cfdt.org

Si 2007devait être l'aboutissement pour les services de la loi de décentralisation et de modernisation dans une contrainte de réduction d'effectifs et de moyens, 2008 est devenue pour l'ensemble des personnels et des services l'année de toutes les incertitudes et de tous les dangers.

Alors que nous réclamons toujours une plus grande transparence et un parfaite maîtrise de la gestion des personnels, nous continuons à constater qu'il est toujours difficile de connaître et d'obtenir la réalité des effectifs, du nombre de départs à la retraite et du nombre d'agents remplacés.

Ainsi, nous sommes toujours sans nouvelle de la disparition au 31 décembre 2006 des 27 postes sur l'effectif des personnels détachés dans l'emploi fonctionnel, nous attendons toujours les explications de l'administration.

Le ministère est dans l'incapacité, dans le cadre de sa modernisation, de proposer une amélioration des carrières des techniciens pour permettre à ceux-ci d'exercer ou d'évoluer vers de nouvelles missions .

En 2007, l'ensemble des TSE ont reçu 150 €uros ; en 2008 seuls les TSE du 1^{er} niveau de grade pourraient bénéficier d'une amélioration du niveau de l'ISS, si la baisse des effectifs nous fait travailler plus, nous ne pensons pas faire parti de ceux qui aujourd'hui gagnent plus.

En mars, lors de la dernière CAP mutations, nous étions intervenus pour dénoncer les conséquences de la réorganisation du ministère sur la gestion des personnels. Vous aviez considéré, non sans humour, que « l'on s'inquiétait de votre avenir ». C'est surtout l'avenir des techniciens supérieurs au sein de ce nouveau ministère qui nous inquiète.

Dans le MONITEUR du 25 avril 2008, le vice président du conseil général des ponts s'interrogeait sur le besoin d'ingénieurs pour l'État. Nous pouvons légitimement nous interroger sur la volonté de notre ministère de maintenir en son sein un corps de techniciens supérieurs.

A la lecture du projet de loi mobilité ou des décisions de la RGPP, nous pouvons considérer qu'il y a une grande volonté d'externaliser ou de supprimer une grande partie de nos missions alors que le corps des techniciens a contribué à la modernisation de ce ministère.

Avec la décentralisation depuis 1983, le corps des techniciens était devenu un vivier où les collectivités territoriales pouvaient venir puiser les compétences dans le domaine routier ou dans l'ingénierie public.

La seule réponse apportée par le politique est liée aux effectifs, qui deviennent la seule variable d'ajustement pour traiter le problème de la dette publique, sans mesurer les conséquences pour les agents en terme d'évolution de carrière, d'aménagement du territoire et de déplacement.

Sur quelles compétences les techniciens auront-ils leur place dans ce ministère pour répondre au défi du développement durable dans un cadre national, voire international ?

Ce ministère aura-t-il la volonté de conserver ces compétences dans la durée ?

Aujourd'hui, on nous dit qu'il sera possible de passer facilement d'une fonction publique à l'autre ou d'une fonction publique à un établissement public, voire une entreprise privée.

En terme de déontologie, peut-on avoir la certitude que l'intérêt de l'Etat sera protégé face à des intérêts privés et que la notion de service public servira toujours l'intérêt du citoyen ?

De plus, sur quel statut exercerons-nous nos missions ou nos métiers ?

Celui de notre futur statut que vous vous éternisez à ne pas vouloir mettre en place, car il vous faut la bénédiction de la direction générale des personnels de l'administration et de la fonction publique. Les documents qui n'étaient pas prêts en décembre, ne l'étaient toujours pas en mars et pour des raisons louables (peut-être manque d'effectifs) ils ne le sont toujours pas aujourd'hui.

Certes, la DGPAF est en charge du pilotage de la cohérence statutaire. Il doit vous être bien difficile de lui montrer votre cohérence dans la gestion des différents statuts de techniciens de notre ministère, en particulier lorsqu'il s'agit du déroulement de carrière ou du régime indemnitaire.

En mars nous affirmions notre mécontentement, notre incompréhension. Depuis vous n'avez pas dénié crée les conditions d'un véritable dialogue social, nous permettant d'envisager sereinement l'avenir.

Nous sommes en droit de penser que nos revendications statutaires dans le cadre de la revalorisation de la catégorie B répondent mieux à l'évolution de notre société, qu'elles prennent en compte les aspirations des agents et qu'elles tirent des conséquences en terme de gestion des inconvénients et des absurdités du statut existant.

En réduisant à deux le nombre de grades dans notre corps avec une véritable revalorisation des indices et du régime indemnitaire, en permettant une véritable promotion par un meilleur accès à la catégorie A, la DGPA redonnerait à l'ensemble des techniciens l'espoir d'assurer, avec moins de contraintes, leur activité professionnelle.

Réponse du président aux déclarations préalables

Avenir du groupe de travail des TSE

Redémarrage des discussions avec la DGPAF. Une réunion est prévu pour vendredi prochain. Nous n'avons pas été en mesure d'avancer plus vite. Nous devons rechercher le points d'accord et de blocage.

Les ISS

Le rattrapage du retard pour un versement à l'année N. est un sujet très lourd. Il représente un coût de 135 millions d'€uros. Le rattrapage peut-être envisagé sur plusieurs années. Les processus de fusion de corps nécessitera un réajustement.

Cycle de mutation

En 2009 on restera sur 3 cycles de mutations. Risque d'évolution des règles de mutation mais pour cause de boycott des organisations syndicales a règle des 3 ans est maintenue

Recrutement

Le Schéma des effectifs et du recrutement du ministère est bouclé.

350 TSE seront recrutés en 2008 repartis en :

191 postes au concours externe

37 postes au concours interne

65 postes à l'examen professionnel

4 postes en emplois réservés

12 recrutements en travailleurs handicapés

ce qui donne 42 possibilités pour la Liste d'Aptitude

Pour 2008 l'effectif des EF restera à 775 postes.

Mutations

Mutations des Techniciens supérieurs

Ont reçu un avis favorable de la CAP avec une date d'effet au 1er septembre 2008.

Nom	Service d'origine	Service obtenu
Thomas JELIC	DDE74	DDE11
Patrice FAVRE	DDE2A	Min Justice Aix
Gisèle RUSSIAS	DDE05	DDE13
Marion JEANSELME	DDE83	DDE13
Zoubir GOUASMI	DIR IDF	DDE13
Séverine ANDRUSZEWSKI	DDE94	DDE13
Philippe ANGELINI	DIR Med	DIREN PACA
Mikael DUPRESSOIR	DIR Nord	DIR Med
Brice FAUVET		
Michel HAGNERE	DIR NO	DDE14
Serge HAMARD		
Laurent BOTEBOL	DIR Med	DDE25
Hélène CAPON	CETE NP	DDE26
Xavier POULMARC'H	DDE22	DDE29
Christophe BONNEMAYRE	CERTU	DDE30

Mutations des Techniciens supérieurs (suite)

Nom	Service d'origine	Service obtenu	
Catherine BONNEFILLE	DDE06	DDE31	
Stéphane DEXPERTS- FRIQUET			
Christelle FORNAZIN			
Delphine ANDRUSZEWSKI			
Cyril FARGUES Yoan CAZARD	DIK ESt	DIR S-O	
Elodie BEAUGENDRE			
Nicolas IZARD			
Tarik HAMAMA	DDE91 DDF94	DGAG SNIA33	
Axel GEFFROY	DDE91	DIR Atlant avec effet différé	
Sébastien BLOIS			
Elisabeth CARUSO			
Cyril DORNEMIN	DDE91	DIR Ouest	
Karine CAUQUIL			
Jean-François PIERRON			
Samuel LOUIS			
Marie AOUNETSESylvie HENRY			
Matthieu MORIN	DRE Pays de Loile	Direct Pays de Loire	
Nathalie PAPE			
Céline BOURA			
Mathieu DE KERLEAU			
Pascal CHEMIN			
Farid TOUIL	DDE93	DIREN Centre	
Laure ANDRIEUX			
Livio TILATTI			
Aline BERNARD			
Matthieu LEQUIER	DDE61	DIREN Pays de Loire Angers	
Frédéric BOSC	DREIF	CETE Labo Angers	
Gilles VASSAN	DDE02	SN Seine Reims	
Yannick PAQUIN			
J-Philippe BECKER			
Delphine MOUROT			
Julien VOGEL	DDE93	SN NE Nancv	
Pascal POUL	DIR IDF	DRE Lorraine	
Audrey DRIUTTI	DDEA78	CETE Est	
Sébastien DELBIRANI	DDE02	SN NE Metz	
J-Louis VILLEDEY			
Nathalie WAREMBOURG			
Fédérik POTISEKFrédéric NICOLLE			
Damien ALCUTA			
Guillaume CANTINEAU			
Christelle POTIER			
Pierrick PAGE			
Alexandra KREBS-DUHAMEL			
Luc DELELIS	DIR IDF	DIR Nord	
Anne-Sophie MONNIER			
Laurent TURPIN			
David VAHE			
Patrick VALERE	DDE92	DDE60	au 01 12 2008
Xavier GINTRAND			
Denis COURBON			
Stéphane MAILLET Julien VIGNHAL			
David CHAMOLEY			
Slime CEDRATI			
Laurent CANTEGRIT			
Samuel DUPONT			
Gaelle METTON			
Ludovic SOURBE	DDE39	DDE 71	
Sébastien COURRIER	ENTPE	DDE 71	
David DE LUCA			
Remi CHEYMOL			
Alice GOURMELON			
François FOURDRAINE	DRE PACA	DULE /5	

Mutations des Techniciens supérieurs (suite)

Nom	Service d'origine	Service obtenu
Franck MOUTTAPA		
Jean-Paul RAYMOND	. DIR NO	DRE Haute Normandie
Laurent BARTOLOMEW		
Guillaume MOREL	. DDE76	DIREN HN
Tony FONTENAY	. DDE76	DIREN HN
Eric OUDOIRE	. DDE76	DIR NO
Cyril CROUZET	. DRE76	DIR Haute Normandie
Antoine BENARD	. DDEA78	CETE NC
Stéphanie RENAUDIN	. DDE91	DDEA78 date d'effet différé
Bruno ROGE	. DIR NO	DDE80
Luc TELLIER		
Stéphane GAMARD	. DDE80	DIREN Picardie
Eric WILK		
Laurence VIRGILLE	. DDE91	DDE84
Michel JOUSSE		
Sébastien GIRAUDEAU		
Frédéric MUSSET	. SETRA	DRE Poitou Charente
Christel CALAS	. DRE Limousin	DIR CO
Moner EL MEHDI		
François COLARD-CLAUDY	. DGAC	DDE91
Xavier PIERRE	. DREIF	DDE91
Serge VARLET	. DDE91	DREIF
Mélanie CHABROUD	. DDE93	DIR IF
Agnès HARGOUS	. DDE91	DIR IDF
Catherine MENNETRIER	. DIR IDF	DDEA95
David BERTON	. Serv Déf	DDEA95
Marc FELICITE	. DDE92	DDE971
Eric GERMANY	. DE 976	DDE973
Stéphane MARTEL	. DDE92	DDE974
Alain LEBARS	. DDE50	DE 975
Ahmed DJANFAR	. DGAC SNIA	DE976
•		
À l'étude		
Romain ROGALLE		
Giacomo FLAMMIA	. DIR Nord	DDE62

Mutations des Techniciens supérieurs principaux et en chef

Ont reçu un avis favorable de la CAP avec une date d'effet au 1er septembre 2008 .

Nom Service d'origine Service obte

Nom	Service d'origine	Service obtenu	
Jean-Marie BLAVOET	SN NORD P de C	DIR Nord Laon	-Maintien EF
Jean-Philippe NGUYEN	DIR C.E	DDE 03	
Liliane BOULASSIER			
Jean-Michel CEARD	DIR Méd	DDE 05	
Thierry RIEU	DDEA 09	DDEA 09	
Blaise MASSAT	DDE 11	DDE 11	
Grégory GONZALEZ	DIREN Midi.Pyr	DDE 11	
Daniel GRAZIANI	DRE PACA	DDE 13	
Jean-Marc SORIANO	DIR Méd	DDE 13	
Christian PACOUX	CETE Méd	DRE PACA	
Jean-Michel ROUSSEL	SNIA Aix	CETE Méd.	au 19 12 2008
Sylvio CASSETTO	DDE 27	DRE Basse Normandie	
Jean RICHARD			
Marc GUILLOUX			au 16 10 2008
Géraldine BOURY	DGR	DRE Mid Pyrénées	
Muriel GEFFRAY	DIR IF	SNIA Bordeaux	
Christine ALAIN			
Stéphane MAJOR	SAC Wallis	DDE 33	
Christophe CORBET	DDE 33	DIR Atlantique	
Christian VALAT			
Marielle PEROT	DIR Mèd	DRE Languedoc Roussillon au	19 12 2008
Denis COIC			
Bruno LE BORGNE			
Cassandre MERCIER	DDEA 41	DDEA 41	
Laurence SOULIS	CETE Norm.Centre	DDEA 41	au 19 12 2008
Sylvie DAUVERGNE	CETE Ouest	LCPC 44	

Mutations des Techniciens supérieurs principaux et en chef (suite)

•	and the deep of the control of the c	o printorpuux ot on t	mor (ounto)	
	Nom	. Service d'origine	. Service obtenu	
	Laurence DUMAY			
	Sandrine LAMBERT			
	Sylvain CHESNEAU	. DDE 13	.DDE 53	au 12 12 2008
	Annie FRANCOIS			Maintien EF
	David MACAIGNE	. CETE Est	.DIR Est	au 19 12 2008
	Daniel MASCIULLI	. CETE Norm.Centre	.CETE Est	
	Isabelle DESCATOIRE	. CETMEF	.SN SEINE Compiegne	
	Ginette COUSSEGAL	. CETE Lyon	.DDE 63 SADT	
	Bernard DARGNAT	. DIR Massif.Central	.DRE Auvergne	
	Jean-Jacques SCHMITT	. DDE 67	.DRE Alsace	
	Robert DIETRICH	. DDE 68	.DDE 68	
	Anne VEXLARD	. DGR	.SN Rhône Saône	
	Pascal SCHAR	. DDE 70	.DRE Lorraine	
	Christian ZUCCALLI	DIR Centre.Est	.DIR C.E.Antenne Macon	
	Paul DESBOIS	. DDE 71	.CETE Lyon	
	Jean-Pierre BEAUFILS	. DIR N.O	.DIR N.O. (la CAP des contrôles	urs ayant donné
	un avis favorable sur ce poste et que le TS			
	l'autorité de gestion. Résultat du vote : 17			
	Sébastien FAUCON	. DGPA	.CIFP Rouen	
	Isabelle MONMOUSSEAU	. DRE IF	.DIR IF	au 19 12 2008
	Joël DANIAU	. DDE 76	.DDE 83	
	Nathalie SAILLENFEST	. DDE 44	.DDE 85	
	Claudine BERNARD	. DDE 972	.DDE 85	
	Christian FAIVRE	. C.G.85	.DDE 85	
	Pascal NOGUEIRA			
	Jean-Claude BAZAUD	. DDE 87	.DIR CentreOuest	
	Christophe GILLET			
	Alain NORMAND	. DDEA 90	.DDEA 90	Maintien dans
	ľE.F.			
	Joël BALLESTER			
	Catherine HARRAULT			au 19 12 2008
	Alain BOIZARD	. DDE 972	.DDE 972	Maintien dans
	ľE.F.			
	Jérôme GRIGNON	. D.E.976	.DDE 972	
	Philippe BREGEAT	. CIFP 75	.DDE 973	
	Anne-Aimée BOURGIN	. DDE 94	.DDE 974	
	Bruno ARANTZABE	. D.E. 975	.D.E. 975	
	Philippe COUSIN	. Min. Outre-Mer	.SAC WALLIS	
	Frédéric RONGEART	. DDE 39	.SAC WALLIS	
	À l'étude			
	Didier DE ABREU	. DDE 49	.DDE 35	

Examen des promotions

Pour que nos élus fassent de bonnes et pertinentes interventions en CAP, ils doivent disposer d'éléments de nature à assurer une bonne compréhension du dossier et sa défense en CAP. Ces éléments doivent leursr parvenir, si possible, avant la pré-CAP.

En effet, c'est lors de cette réunion que nous pouvons demander des informations complémentaires et contester éventuellement le classement de la MIGT.

Enfin, nos interventions au niveau national tiennent compte des positions défendues dans les services lors des concertations locales qui se font, ou que vous devez exiger, avant l'établissement des propositions transmises à l'Inspecteur Général (IG) chef de la MIGT. Ces réunions et interventions locales CFDT sont et restent déterminantes.

Liste d'aptitude 2008 à Technicien Supérieurs de l'Equipement (TSE)

Données chiffrées :

	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre de proposables	2260	2144	2120	2006	1672
Nombre de proposés	248	246	133	225	235
Retenus par les MIGT	144	126	124	87	100
Nombre de postes :	64	71	45	42	42

Statistiques du Tableau 2007 : plus jeune 48 ans ; plus vieux 60 ans ; âge moyen : 54.75 ans.

Statistiques du Tableau 2008 : plus jeune 51ans ; plus vieux 61 ans ; âge moyen : 54.75 ans.

Liste d'aptitude à TSE 2008

MIGT 1	
Hippolyte MARIENCOURTSN NPDC	MIGT 8
Michel GRAS DDE 02	Eric BERNARDI DDE 55
Régine KOSEWSKI CETE NP	Jean-Yves BILGERDDE 68 Patrick LEONDDEA 10
Danièle MACRON	Patrick LEON
(Moyenne d'age ? ans. De 53 à 59 ans)	(Moyenne d'age 53.7 ans. De 52 à 58 ans)
MIGT 2	, , ,
Michel LAFAYESDAP 92	MIGT 9
Jean-Pierre FORTIN CG 91	Renaud BELLANGER DDE 58
Dominique DELAIN DREIF	Gilles CAGNATDDE 89
Gilles DELIERDDEA 95	Marc CASSIERE DDE 21
(Moyenne d'age 56.6 ans. De 56 à 58 ans)	(Moyenne d'age 56.3 ans. De 54 à 58 ans)
MIGT 3/4	MIGT 10
Jean-François VAILLANT DIR NO	Jean-Daniel ROSSI DDE 73
Chantal CACHARDDDE 14	Gilles POYET DDE 42
Alain GENDRONCETE NC	Christian GOUVERNEUR DIR C.E.
Thérèse BILLIART DDEA 41	Gilbert FAY DDE 07
(Moyenne d'age 54.8 ans. De 50 à 59 ans)	Thierry AUBERT DDE 26
MIGT 5	Yves ROUSSELET DIR M.C.
Yvon FAMEL CETE O	(Moyenne d'age 53.5 ans. De 51 à 56 ans)
Léon CHEMIN	MIGT 11
Michel COULON	Raymond VERNIER DRE PACA
Roland LERAY DDE 49	Christian FERRANDES
Joëlle LE ROUX DDE 22	Gérard TESSONDDE 66
(Moyenne d'age 54.8 ans. De 53 à 57 ans)	Bernard LEJEUNE DDE 06
MIGT 6	(Moyenne d'age ? ans. De 61 à 58 ans)
Christine DARBLADE DIR Atlan.	MIGT 12
Jacques CHARDAT DDE 16	Serge DACLINAT DDE 972
Jean-Noël GRIT	Gorgo Bridein Villianianianiania BBE 072
(Moyenne d'age 52.6ans. De 52 à 54 ans)	Service techniques centraux
, ,	Jacques VASQUEZ VALCARCEL CNPS
MIGT 7	Jacques VAOQUEZ VALOAITOEE ON 3
Jean-Marie SERIEISDDE 12	
Denis ROUCHDDEA 09	
Gérard ICHARDDDE 81	
(Moyenne d'age 58 ans. De 57 à 60 ans)	

Nomination à l'emploi de chef de subdivision

IMPORTANT

Cette année le nombre de postes pour le détachement dans l'emploi fonctionnel est supérieur au nombre d'agents classés par les MIGT : 215 postes en option basse et 245 postes en option haute pour 186 agents classés par les MIGT.

Au 31 décembre 2007 131 agents ont opté pour les conseils généraux et 21 postes auraient pu faire l'objet d'une promotion.

152 agents peuvent ainsi être détaché au 1^{er} janvier 2008 dans I 'emploi fonctionnel avec l'éventuelle possibilité pour 21 agents d'obtenir leur détachement au 1^{er} août 2007.

Ce manque de management sur la promotion des personnels nous à conduit à faire une proposition lors de la pré CAP afin de ne pas pénaliser les agents et respecter le travail la majorité des services et des MIGT ayant respecté les consignes de TEC 2 et correctement travaillé.

Alors que les représentants des personnels du SANTE proposaient de façon unilatérale une nouvelle consultation des services et des MIGT, la suppression de ce point à l'ordre du jour de cette CAP et un renvoi à une CAP en fin d'année.

Après concertation, avec les représentants CGT et FO, les représentants CFDT ont proposé :

 que cette CAP établisse un tableau d'avancement dans le détachement de l'emploi fonctionnel pour 152 agents avec nomination au 1^{er} janvier 2008 et que la CAP d'octobre attribue les 93 postes restant (en option haute) avec nomination au 1^{er} août 2008.

- que les services fassent de nouvelles propositions à la suite des agents proposés et non retenus lors de cette CAP.
- que les MIGT établissent un nouveau classement en motivant les modifications de classement des agents non retenus à cette CAP.

L'administration a retenu notre proposition. La CAP s'est tenue sur la base de 149 postes.

Concernant les 96 postes à pourvoir la circulaire partira la semaine prochaine. Les services auront tous l'été pour faire leurs propositions et assurer la concertation avec les organisations syndicales. Remontée des propositions des services aux MIGT fin août et remontée des classement des MIGT fin septembre ;

Une CAP spécifique sur le détachement dans l'emploi fonctionnel avec date de nomination au 1^{er} août 2008 pour les 96 postes restant devrait se tenir le 18 et 19 novembre 2008.

Ces nominations se font sous la forme de détachement de 5 ans. Au terme de ce délai, chaque cas est réexaminé en CAP pour un éventuel renouvellement. La DGPA ne veut pas renouveler le statut d'emploi plus de deux fois (10 ans) à un technicien qui resterait sur un même poste. La plupart des techniciens retenus seront nommés à partir du 1^{er} janvier, les autres le seront au fur et à mesure des postes vacants.

Peuvent être statutairement nommés à l'emploi de chef de subdivision, les techniciens supérieurs principaux ayant atteint le 6^{ème} échelon et les techniciens supérieurs en chef à partir du 5^{ème} échelon.

Données chiffrées :

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nb de proposables	3430	2674	2776	2993	2986	2658
Nb de proposés	299	260				303
Retenus par les MIGT	186	147	143	155	148	186
Nb de postes :	120=75+45	80	81	57	65 + 15LC	149 (1/1/08) 69+27 LC (1/9/08)

Rappel: ce détachement correspond à un emploi fonctionnel bonifié de 20 points de NBI (Nouvelle bonification indiciaire) et de 4 points d'ISS en plus, ce qui correspond en moyenne à 160€ par mois (suivant le coefficient géographique).

Si les emplois éligibles à ce grade concernaient au départ essentiellement les postes de chef de subdivision territoriale, de parc, depuis 2000, d'autres familles d'emploi : encadrement, experts, chargés de mission.....peuvent prétendre à cet emploi.

A partir de 2008, les nouveaux postes pouvant ouvrir l'emploi fonctionnel sont :

- -Adjoint à un responsable d'entité territoriale ou de district à condition que cet adjoint soit en charge de fonctions à responsabilités propres.
- -Chef de Pôles ou chef de projet en SIR
- -Délégué territorial, conseiller de gestion, chargé de communication.
- -Chargé de mission ou de projet, politique de la ville, qualité, géomatique, risques naturels.
- -Chargé de mission ou de projet en administration centrale
- -Chargé de mission ou de projet dans le RST .

Les critères de sélection prennent en compte :

- la répartition des postes par IG proportionnellement au nombre de proposables (même si ces quotas restent indicatifs)
- Le classement des IG (à partir du classement des services en principe!!).
- Les critères des IG varient d'une MIGT à l'autre....et ne sont pas toujours compréhensibles.

Les critères des Services et des MIGT devraient se décliner ainsi :

- l'importance du poste,
- ancienneté minimum d'un an dans le poste,
- ancienneté maximum sur le poste de 15 ans pour les "généralistes" et 20 ans pour les "experts" (critère depuis 2000)
- manière de servir de l'agent basé sur le rapport du service.

Les techniciens, se trouvant sur un poste situé dans un Conseil Général, auront le bénéfice de leur détachement dans l'emploi fonctionnel pour une durée de 2 ans.

Concernant le classement effectué sur la liste complémentaire les organisations syndicales CFDT, CGT et FO ont demandé un classement par age, l'administration préférait un classement par grade et par ancienneté dans le grade. Nous avons demandé un vote

Pour le classement par ancienneté dans le grade : Administration - SANTE

Pour le classement par age : CFDT , CGT et FO

Nous avons demandé et obtenu que le seul TSC de la liste complémentaire ayant sont poste au Conseil Général pour une durée de 2 ans soit classé n°1.

		Deceal CORNIC	DID O	
MIGT 1		Pascal CORNIC		
Pierre CARE	DDE 62	Dominique FLORENTIN Marcel LESSARD		
Francis CEDEYN	. DDE 80			
Valérie NIVELET	. DDE 62	Moyenne d'age des promus : 49.6 an	5	
Thierry OGEZ	. DDE 80	MIGT 6		
Patrick CARDON	. CETE NP-Calais	Bernard LAMBERT	DIR A	
Karine URBAIN	. SN NPD	Guillaume GABACH	DDE 33	
Michel RIVAL	. DDE 02	Jocelyne MATHIEU	DDE 16	
Thierry REIGNER		Pierre BRIAND		
Frédéric CARDON		René LABBE		
Bernard DELATTRE		Jean-Pierre PERIDY	DDE 79	
Philippe MOREL		Cécile CLET		
Moyenne d'age des promus :49 ans		Catherine SOLABERRIETA		
MIGT 2		Eric BALLAN		
Olivier GUFFLET	DID IDE	Moyenne d'age des promus : 44.6 an	s	
		MIGT 7		
Daniel GERVAIS			CIED 04	
Marc RIBARD		Denise DELEUZE		
Roland CORRE	-	Daniel BONNEFOUS		
Jean-Louis SANTONI		Marthe MIQUEL		
Dominique CUEFF		Patrick TAILLEUR		
Michel ZEVORT		Bernard FOURES		
Dominique BROYART	. DREIF	Christian BERNADOU		ıse
Moyenne d'age des promus : 52 ans		Patrick MARTINEZ		2 ans
MIGT 3 et 4		Jean-Pierre ESCASSUT	DDE 12	
	00.00	Daniel JACQUINOT	DDE 82	
Philippe HEROUARD		Francis PARDO	DDE 31	
Didier LE RAVALEC		Serge CHAUMONT		
Antoine MOREAU		Jean-Luc MARTY		
Philippe VANDAELE		Francis COUFFIGNAL		
Jean-Yves IMBERT	. DDEA 18	Moyenne d'age des promus : 51 ans	DIIX OO	
Jean-Marc BRUNY	. DDE 14			
Alain NICOLAS	. CETE NC	MIGT 8		
David MEUNIER	. DDE 36	Gisèle RINIE	DDE 67	
Patrick MOISSON	. CG 76	Jacques MATHIS	DDE 68	
Chantal BAROUTY		Denis MICHEL		2 ans
Daniel TYBIRK LE MARC		Christian SAUGET		
Philippe MILHOMME		Laurent FRANC		
Liliane LEQUESNE		Hélène GUIDAT		
Eric TISON		Sylvain DUQUENOIS		2 ans
Patrick ROLAND		Alain HABERT		2 0110
Moyenne d'age des promus : 49.5 ans		Michel JASINSKI		
	3	Dominique STUDLER		
MIGT 5		Moyenne d'age des promus : 52 ans	DDL 00	
Pascal FROMENTIN				
Jean-Yves TRIBIER		MIGT 9		
Hervé SAULNIER	. CETE O	Laurent CHAT	DDE 89	5 ans
Marc CARBONNEL	. DDE 35	Alain JARDY		
Véronique LE GARREC	. DDE 22	Frédérique BOURGEOIS	DDE 39	
Didier HUCHEDE		Marie-Thérèse PLAT		
Jean-Luc LE ROHIC	DDE 56	Serge TRAVAGLI	DDE 21	
Jacques GONOT		Christian PRUDHON		
Anne CORBEL		Jean-luc COTTIN		
Xavier LE GRAND		Moyenne d'age des promus : 55.6 an		
Bernard DAVID		• •	-	
Loïc BOUTET		MIGT 10		
		Philippe JEAN	DDE 15	
André LE BEC		Michel CHAUVEAU		
Patrick FRANCOIS	. DDE 56	Michel MAITRE		
	CAD dos Toskaisis			

MIGT 10 suite			Catherine BARRAT	DDE 13
Pascal MEFTAH	DDE 42		Christophe BEGON	DDE 84
Charles CHEVANCE			Moyenne d'age des promus : 51.1	l ans
René BRECHET		2 ans	MIGT 12	
Serge HUMBERT			Francis EHRHART	DDE 072
Serge PROST			Gérard BONHEUR	
Jean-Yves BEGUIER			Jean-Michel SCHMITT	
Pierre MILLION	DDE 73		Yves Edward MAILLOT	
Serge CREVEL	DDE 43		Pascal LE GRAND	
Agnès BOITIERE			Jean-Luc KLEMANN	
Patrice MALOSSANE			Jean-Luc Klewann	DE 975
Maurice OGHEARD	DIR Massif	f Central	Moyenne d'age des promus : 52,5	5 ane
Marc PETIT	DDE 07			alis
Jean-paul PERONNET	DDE 42		Adm. Centrale	
Alain ROSTAGNAT	DDE 01		Radja AROUMOUGAME	DGPA
Gilles CHABANON	DDE 15		Isabelle CAPGEN	DGUHC
Moyenne d'age des promus : 52.1 a	ns		Jean-Pierre LEYRE	DSCR
			Daniel BERENGER	
			Moyenne d'age des promus : 46,5	ว์ ans
MIGT 11				
Jean-Pierre ALLIER	DIR Med		Aviation Civile	
Jean-Paul COSTE	DDE 13		Frédéric BALAZARD	SNIA
Jean-Louis VINAI			Michel NOEL	STAC
Paul-Claude ARNAUD	DDE 34		Hervé HUCK	SNIA
Xavier MEAULARD				
Serge CUCULIERE	DRE 34		Moyenne d'age des promus : 54.3	3 ans
José GRAGLIA	DDE 06			
Frédéric ORGNON			Sarvice Techniques Centraux	
Francis DAUPHINOT			Service Techniques Centraux Marc FASQUEL	LCDC
Jean-Pierre PALPACUER			Didier TRICHET	
Thierry JAHIER			Laurent NICOLE	
Thierry CAUDAL			Laurent MOOLL	OL IIVA
Jean-Claude ALBERTO	CETE Méd	l.	Moyenne d'age des promus : 46 a	ane
MIGT 11 suite			Moyenne a age des promas : 40 a	allo
Jean-Philippe COVIN	DIR Méd.			
Olivier GRASSET	DDE 48			
.Emplois fonctionnels propos	sés en rend	ouvellemei	nt	
MIGT 2		1	NIOT 40	
Claude HERBIN SN Seine			MIGT 12	
			Pierre PIOVANODDE 974	
MIGT 8			Administrations Centrales	
Richard WOZNIAK DDEA 10			Francis SEVESTRE ENTE Va	lenciennes
MIGT 9			Service Tech Centraux	
Pierre CHATELAIN DDE 25			Claude BRETAUD LCPC	
			Claude BILLIAOD LOFG	
Intégrations dans le corps				
Nom	Service			

Nom	Service
Cédric BRYL	DDE51

Détachements entrants

Nom	Service
Sandira SANIEL	CETE Lyon
Malorie LE JOLY	
Axel EVRARD	

Dans l'attente d'un arrêté d'affectation dans une collectivité territoriale le détachement de Sophie BOUSSIQUET-FOURNIER fera l'objet d'un nouveau point à la prochaine CAP.

Organisation modifiée de la DDE 13 suite aux nouvelles compétences attribuées en matière d'ingénierie aéro-portuaire militaire.

Bernard BRU, Frédéric FRIZET, Benoît SANCHEZ de la DDE 84 sont intégré à la DDE 13. L'intégration de Carole ANDRE de la DDE 30 est différé.

Création du CSM de la DRE Rhône-Alpes

Odile CAROLE, Xavier LETOUCHE, Antoine CARMONA, Stéphanie CERRONE, Stéphane KALUZNY, Christelle MALLOT, Thierry GEORGES, Huguette DUPRÉ, Pascal GUILLEMELLE, Olivier LOUEDEC, Jean-Claude MONTMARTIN sont intégrés à compter du 1^{er} mai 2007 au CSM de la DRE Rhône-Alpes.

Informations générales

Date des prochaines CAP 2008 des TSE

Depuis 2004 il y a 3 mouvements de mutation annuels.

- le 30 septembre et 1^{er} octobre 2008 pré CAP promotions LA TSE, TA TSP et TSC
- le 15,16 et 17 octobre 2008 CAP promotions, TA TSP et TSC mutations avec effet au 1er janvier 2008

Ne pas oublier

Élections du CTPM (comité technique paritaire ministériel) le 26 juin 2008.

Que vous soyez en poste en administration centrale ou dans un service déconcentré, dans une école ou un établissement public voter pour la CFDT, c'est voter pour vous et pour les valeurs que nous partageons!

Nos représentants au CTPM s'engagent notamment à

- représenter les personnels dans leur diversité
- défendre les intérêts collectifs dont ceux influant sur les situations individuelles
- participer activement aux débats, et assurer leur transparence,
- agir pour améliorer les conditions de travail et la politique sociale.

Plus vous serez nombreux à voter CFDT, plus vos représentants CFDT auront du poids pour débattre et faire valoir vos intérêts.

Pour tout renseignement complémentaire contacter vos élus CFDT

Louis DAT (SSBA Sud Est): Tel: 04.42.33.77.89 louis.dat@developpement-durable.gouv.fr

Jean Paul COSMAN (SEG Blois): 02.54.55.49.90 Jean-paul.cosman@developpemment-durable.gouv.fr